

DEPARTEMENT
DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

OBJET :
Budget Annexe
« Atelier Relais Bio
Energie Lozère »
Examen et vote
du Compte
Administratif
Exercice 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance Publique du 15 avril 2022

Nombre de Conseillers
Communautaires :

- en exercice : 28
- présents à la
séance : 17

Date de l'envoi et de
l'affichage de la
convocation :
8 avril 2022

Date de l'affichage à
la porte de la Mairie
du compte-rendu de
la séance :
9 mai 2022

Indiquer si le Conseil a
décidé de se former
en comité secret :
Non

Publié le
Le Président,

L'an deux mille vingt-deux, le quinze du mois d'Avril, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etaient présents : MM. Francis BERGOGNE 1^{er} Vice-Président, Didier COUDERC 3^{ème} Vice-Président, Philippe MARTIN 4^{ème} Vice-Président, Mme Régine BOURGADE 7^{ème} Vice-Présidente, MM. Alain COMBES, David FOLCHER, Vincent MARTIN, Bruno PORTAL, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Aurélie MAILLOLS, Elizabeth MINET-TRENEULE, Patricia ROUSSON, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER Conseillers Communautaires.

Etaient représentés : Mme Valérie VIGNAL-CHEMIN 5^{ème} Vice-Présidente (Vincent MARTIN), MM. Laurent TOIRON 6^{ème} Vice-Président (Francis BERGOGNE), Jean-Luc ANTRAYGUE (Philippe MARTIN), Jean-François BERENGUEL (François ROBIN), Benoit VALARIER (Régine BOURGADE), MMES Régine PAILHAS (Didier COUDERC), Stéphanie PASI (Françoise AMARGER-BRAJON), Conseillers Communautaires.

Etaient absents : MM. Laurent SUAU Président, Claude MEISSONNIER 2^{ème} Vice-Président, Thierry JACQUES, Xavier SOUCHON Conseillers Communautaires.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Aurélie MAILLOLS ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Sous la présidence de M. Francis BERGOGNE, 1^{er} Vice-Président, et hors de la présence du Président, le Conseil Communautaire :

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2121-31 et D2342-11 et suivants,
- **Vu** le Compte Administratif de l'exercice 2021 du Budget Annexe « Atelier Relais Bio Energie Lozère », dont les résultats globaux sont les suivants :

CONSIDERANT que le Compte Administratif est conforme à la balance certifiée des résultats fournis par le Receveur Municipal,

Atelier Relais Bio Energie

		Investissement	Exploitation
RESULTATS ANTERIEURS		-218 207,55	
RECETTES	Réalisations	183 142,49	339 535,67
	RàR		
DEPENSES	Réalisations	191 658,61	147 877,06
	RàR		
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	Réalisations	-8 516,12	191 658,61
	Compte tenu des R à R	-8 516,12	191 658,61
RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE	Réalisations	-226 723,67	191 658,61
	Compte tenu des R à R	-226 723,67	191 658,61
		-35 065,06	

A l'unanimité, le Conseil Communautaire **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme,
Mende, le 19 mai 2022
Le Président,
Laurent SUAU